

*Chantilly*

**L'Accident  
de Pacy-sur-Eure:**

**DEUX BLESSÉS  
et  
UN MORT**

---

**L'ŒUVRE**

---

TOUS LES JEUDIS  
LE N° 25 CENTIMES

10<sup>e</sup> ANNÉE — N° 24      12 Juin 1913  
220, *Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>)* PAR AN : 10 FRANCS  
Téléphone 589.55

*220*

**Demandez à L'OEUVRE :**

BROCHURES à 0 fr. 10 :

**Le Parlement contre la Nation**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

**L'Assommoir National**

BROCHURES à 0 fr. 15 :

**Les Mystères de l'Elysée**  
OU  
**Le Président, son Fils et Lanes**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

**Comment nous débarrasser des Juifs**  
par URBAIN GOHIER

BROCHURES à 0 fr. 25 :

**ADIPEUX - ROI**  
par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

**Les deux Croix et le Croissant**  
par J. ODELIN

**La Crise Sardinière**  
par André DORIS

**Peau-de-Balle**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE . . . . . 0 fr. 95

**LES BONS APOTRES**

# La Victime

— Terrible, cet accident de Pacy-sur-Eure!

— Je ne trouve pas. En somme, les victimes s'en tirent à bon compte...

— Vous oubliez qu'il y a un mort.

— Qui donc? Le malheureux chauffeur n'aurait-il pas survécu?

— Des trois, c'est lui qui se porte le mieux. Le mort, c'est Wilm.

— Son état s'est-il donc subitement aggravé? Hier encore, les journaux publiaient un bulletin très rassurant.

— Allons, ne faites pas la bête : vous m'entendez à merveille. Sans doute, en racontant la collision, le *Matin* s'est contenté de dire avec une exquise réserve que M. Aristide Briand était accompagné d'un de ses amis, M. Wilm, sans spécifier autrement la nature de ses occupations; mais vous n'ignorez point que ce Wilm, député de la Seine, est un des membres les plus considérables du parti socialiste uniifié.

— C'est même un charmant garçon, joyeux, affable et particulièrement discret.

— Eh bien! vous pouvez être sûr que,

malgré toute sa faconde, il restera sur le carreau l'année prochaine. Comment! Ne savez-vous pas que le parti socialiste unifié (par Briand) regarde Briand comme le plus abominable des traîtres? Ne savez-vous pas que, dans les congrès ou dans les journaux socialistes, il est impossible de prononcer son nom sans l'accompagner d'un certain nombre d'épithètes rituelles, comme *vendu* et *renégat*? Naguère encore, prononçant une oraison funèbre, le député Wilm accablait l'ancien président du conseil des pires invectives... Et nous apprenons maintenant que ce même Wilm s'en va faire des parties de campagne et déjeuner sur l'herbe avec le vendu, le renégat, le traître, qui, dans la coulisse, demeure l'indéfectible camarade! Non, il faudrait que les électeurs de Levallois-Perret fussent des citoyens bien inconscients et bien inorganiques...

— Ce sont au contraire citoyens parvenus à la pleine conscience électorale; aussi n'hésiteront-ils pas à réélire un représentant qui sait se ménager des relations si reluisantes et si profitables. Au surplus, le parti a beau flétrir le « camarade »; il n'en est pas moins secrètement fier de l'avoir engendré. Et puis, pour peu qu'un citoyen conscient y réfléchisse, qu'y a-t-il de si grave dans la contingence de Pacy-sur-Eure? Écoutez ces avocats qui plaident: ils se décochent les traits les plus perfides, ils s'accusent l'un l'autre de mauvaise foi, se fâchent, s'indignent, se congestionnent de fureur. Voilà, densez-vous, des ennemis irréconciliables.

Où plutôt non, vous ne le pensez pas, car vous devinez que cinq minutes après ils se taperont tour à tour dans le dos et sur le ventre, non pour donner un cours plus libre à leur colère, mais bien au contraire pour se mieux témoigner la persistance et la solidité de leurs sympathies; bras dessus, bras dessous, ils vont rire et se désaltérer à la buvette en se gaussant de leurs clients. Cela, tout le monde le sait, nul ne s'en émeut. Si vous aviez un procès, est-ce que ça vous empêcherait de prendre un avocat? Pouquoi voulez-vous que ça empêche les prolétaires conscients de réélire Albert Wilm?

— Ce n'est pas la même chose!

— Exactement. Wilm et Briand sont tous deux avocats; il est donc tout naturel qu'ils aient les habitudes du Palais. Ils plaident au Palais-Bourbon, voilà tout. Ils ont fait leurs débuts dans la même affaire et du même côté de la barre; aujourd'hui, ils plaident l'un contre l'autre; qu'y a-t-il là, je ne dis pas de scandaleux, mais même de surprenant? Est-ce d'ailleurs la faute de Wilm, si Briand a changé de dossier?



— Vous aurez beau dire: le peuple conscient ne saurait se contenter de fariboles et de grimaces d'avocat...

— Il s'en contente si bien qu'il va presque toujours choisir ses représentants parmi les membres du barreau; comptez combien il y a d'avocats au Parlement.

— Possible, mais quand le peuple les

envoie à la Chambre, c'est pour qu'ils y fassent avec conviction une besogne sérieuse...

— Croyez-vous donc qu'au Palais de Justice ils ne s'occupent que d'amusettes? Et mettez-vous en doute leur conscience professionnelle? Ils apportent la même conscience à défendre les causes qu'on les charge de plaider au Palais-Bourbon. Qu'on leur confie le dossier de la bourgeoisie ou celui du prolétariat, peu importe; l'essentiel est qu'ils parlent, et que les clients en aient pour leur argent. Wilm en donne aux siens pour quinze mille francs, et, si vous l'aviez entendu seulement cinq minutes, vous conviendriez qu'il leur fait très bonne mesure. Après quoi, il s'en va batifoler avec le copain Aristide dans les prés fleuris qu'arrose l'Eure...

— Peuple, on te trompe!

— Sans doute, mais de tout temps et en tout pays, ne fut-ce pas là toute la politique? Aristophane s'en égayait déjà, il y a deux mille cinq cents ans, lorsqu'il mettait en scène le bonhomme Démos. A vrai dire, le peuple ne cessera d'être trompé, que lorsqu'il cessera d'avoir des exigences exorbitantes. Pourquoi tient-il absolument à se faire représenter par des apôtres et des martyrs? Ne lui suffirait-il pas d'avoir, pour défendre ses intérêts, de bons agents d'affaires, de scrupuleux et zélés fondés de pouvoir? C'est évidemment là que doit le mener ce progrès dans la conscience qu'appellent de tous leurs vœux les députés socialistes, assez conscients eux-mêmes pour ne pas confondre les prophètes qui prennent tout au sérieux, même leurs

prophéties, avec les augures qui savent rire à l'occasion, même de leurs présages...

— N'empêche que le député Wilm aurait mieux fait ce jour-là de ne pas se trouver là, et Briand lui-même l'a si bien compris qu'à peine relevé il s'est précipité au téléphone pour prier les journaux du soir de ne pas ébruiter sa mésaventure et surtout de ne pas prononcer le nom de Wilm.

— N'estimez-vous point que ce geste l'honneur? On l'a souvent accusé d'avoir lâché et berné tous ses amis. Quelle calomnie! Voyez quelle sollicitude il témoigne à Wilm. Sa première pensée est de sauver la face et le siège de son camarade; par un héroïque effort, cet homme dont l'épaule est brisée, la main écrasée, les ongles arrachés, se fait porter à l'appareil et téléphone dans tous les sens : « Allo! Surtout, dites bien que j'étais tout seul dans l'auto. » C'est tout honnêtement sublime, cela, digne de l'antique. Dans la vie d'Aristide, telle que l'a contée Plutarque, est-il rien de plus touchant? Relisez tout ce que nous ont dit de la pure amitié Cicéron, Montaigne, La Fontaine : ils n'ont pas cité de trait plus admirable. Et si les électeurs de Levallois n'en jugent pas de la sorte, c'est vraiment à désespérer de la démocratie.

— Oui, il y a encore quelque chose à faire pour compléter son éducation.

GUSTAVE TÉRY.




  
**La Tribu Chautemps**  
 contre  
**l'Armée française**



Un Chautemps qui outrage le général Pau ! Si l'on voulait opposer au « régime abject » la vertu et l'honneur militaires, en faire éclater le contraste à tous les yeux par deux vivants symboles, n'est-ce pas ces deux hommes que l'on choisirait entre tous ?

Dans une brochure malheureusement épaisse, Robert de Jouvenel nous a peint les mœurs de la Tribu Chautemps, qui restera aussi célèbre dans les annales de la Troisième que la Tribu Chaumié. S'inspirant de cette instructive monographie, la *Libre Parole* nous rappelle à propos ce que nous coûte cette bande de budgétivores, toujours affamés, jamais rassasiés :

1 <sup>o</sup> Emile Chautemps, ancien ministre, sénateur de la Hte-Savoie, père de Félix.	15.000 fr.
2 <sup>o</sup> Le même, membre du conseil d'hygiène de Paris.....	2.000 fr.
3 <sup>o</sup> Alphonse Chautemps, député de Loches, frère du précédent.....	15.000 fr.
4 <sup>o</sup> Léon Chautemps, percepteur et frère des précédents.....	6.000 fr.
5 <sup>o</sup> Louis Chautemps, frère des précédents, acquéreur des biens des religieuses chassées par les deux premiers.....	»

6 <sup>o</sup> Baptiste Fabre, beau-frère des précédents, trésorier-payeur général.....	30.000 fr.
7 <sup>o</sup> Gustave Adam, gendre du sénateur Emile, ancien sous-préfet, percepteur à Charenton .....	20.000 fr.
8 <sup>o</sup> Mme V <sup>e</sup> Henri Chautemps, belle-fille d'Emile, un bureau de tabac.....	»
9 <sup>o</sup> La fille de celle-ci, rente annuelle inscrite au budget des colonies.....	1.800 fr.
10 <sup>o</sup> Félix Chautemps, député d'Albertville, fils d'Emile.....	15.000 fr.
11 <sup>o</sup> Le même, délégué de la Guinée au Conseil supérieur des colonies.....	6.000 fr.
12 <sup>o</sup> Maurice Chautemps, fils d'Emile, sous-préfet .....	7.000 fr.
Etc., etc.	

Cette récapitulation est naturellement très incomplète, et nous n'avons pas la prétention de la compléter. Mais nous pouvons du moins y ajouter ces détails savoureux :

Le percepteur Léon Chautemps, frère du sénateur Emile et du député Alphonse, oncle du député Félix et beau-frère du trésorier payeur-général Gustave, se trouve à cette heure dans un tel état de dénuement qu'il n'a rien à lui, pas même un domicile, pas même un mouchoir.

Une femme, qu'il a dépouillée de sa fortune, a obtenu contre lui un jugement en restitution de 240.000 francs ; mais c'est en vain qu'elle cherche à le faire exécuter : M. Léon Chautemps est insaisissable, entendez qu'il est impossible de le saisir. Vous en trouverez la preuve dans cette lettre toute récente d'un huissier de Lagny, M. Blic, qui raconte en ces termes sa déconvenue :

Lagny, le 30 mai 1913.

Je me suis présenté hier au domicile de M. Chautemps afin de pratiquer la saisie de ses meubles et objets mobiliers, comme je vous l'avais écrit d'ailleurs.

Ce que vous supposez est bien exact : votre débiteur est bien à couvert de toute saisie et m'a exhibé divers actes et papiers après l'intervention de son épouse qui a déclaré s'opposer à toute saisie chez elle, alléguant que tout lui appartenait en vertu : 1<sup>o</sup> de sa qualité de légataire universelle de son premier mari ; 2<sup>o</sup> d'un acte d'envoi en possession de ce legs ; 3<sup>o</sup> d'un contrat de mariage régime de la séparation de biens avec en particulier une clause spéciale que j'ai insérée tout en long dans mon procès-verbal. Cette expédition de contrat de mariage contient en outre toute l'énumération des objets, linge, argenterie, etc., meubles apportés par cette dame en mariage. J'ai alors procédé au récolement et ai découvert divers meubles et objets non décrits en cet inventaire d'apports de future épouse. J'ai voulu les mettre sous main de justice : nouvelle intervention de Mme Chautemps qui, en vertu de la clause spéciale de son contrat de mariage et des factures par elle données à l'appui au nom de Mme Chautemps, s'est opposée à leur description, mais je les ai pris néanmoins en faisant toutes réserves pour la propriété de ces objets que je me propose de faire trancher mercredi prochain par M. le Président du Tribunal Civil de Meaux jugeant en référé. Il en a été de même pour l'auto « Chenard et Walcker », pour laquelle on m'a exhibé un acte de vente par le vendeur à Mme Chautemps P.-V. de constat de M<sup>e</sup> Philippe, huissier, à Claye, qui a assisté à la prise de possession de cette auto par Mme Chautemps, et divers reçus faits en son nom à elle pour à valoir sur prix de cette auto. Je

l'ai également inscrite pour, comme les objets ci-dessus, en faire déclarer la propriété.

En ce qui concerne le linge personnel, M. Chautemps m'a déclaré qu'il ne possédait comme linge et vêtements que ce qu'il avait sur lui. Effectivement je n'ai trouvé aucune trace de linge dans la maison.

Je vais donc maintenant assigner en référé Mme et M. Chautemps pour l'audience prochaine, c'est-à-dire mercredi prochain, les référés n'ayant lieu que les mercredis, et vais chercher à convaincre le Président que tous les actes opposés sont purement dilatoires et en conséquence demander la vente des objets par moi pris et l'auto.

Je vous tiendrai au courant.

Ainsi, M. Léon Chautemps est percepteur, mais il n'a pas de domicile légal.

M. Léon Chautemps gagne 6.000 francs par an, mais il est légalement sans moyens d'existence.

M. Léon Chautemps n'a pas un sou vaillant pour payer une dette d'honneur, mais il a une auto... achetée il est vrai au nom d'une autre femme !

Un de nos confrères disait l'autre jour à un de ces Chautemps que l'on ne monte pas au mat de Cocagne, quand on a une chemise sale ; comment voulez-vous qu'ils en changent, les malheureux, puisqu'avec tout l'argent qu'ils extorquent à la République, ces gens-là ne peuvent même pas se payer du « linge personnel » ?



---

# POTINS & PANTINS

---

## Voyage présidentiel.

Le nouveau directeur de la sûreté générale, M. Pujalet, accompagne naturellement M. Poincaré dans son voyage maritime. C'est un homme mince et de grande taille, qui porte comme il convient le veston bleu et la casquette de yachtman. Il sourit. Il est aimable. Dans le coin que les parlementaires occupent sur le *Carthage*, il est bien accueilli. Et c'est à peine si, pendant trois minutes, il s'entretient avec M. Daniélou du rapport Aschwanden.

Il soutient, sans surprendre personne, que ce rapport est apocryphe.

Il a une vedette à sa disposition, afin de pouvoir gagner la terre lorsque l'envie lui en prend.

Et il dit :

— Allons un peu sur le plancher des agents.

Dans la salle à manger des secondes classes, qui a été transformée en salle de rédaction à l'usage des reporters, un journaliste écrit éperdument. Courbé sur sa copie, insoucieux du mal de mer qui a subitement exilé la moitié de ses confrères dans leurs cabines, il couvre de grands feuillets d'une écriture sans défaillance ni ratures. On ne voit de lui qu'un dos en étoffe brûnâtre, un petit

morceau de col et des cheveux grisonnants. Quel est ce vieux confrère si attaché à son devoir?

Au bout d'une heure, pendant laquelle il a écrit sans arrêt, il relève enfin la tête.

Et on reconnaît M. Thomson.

M. Thomson, ancien ministre, et futur ministre peut-être — on ne sait pas, les temps sont si drôles! — vient d'achever l'article qu'il va envoyer à l'*Homme libre*. Il se hâte. Il recommande qu'on l'envoie aussitôt au télégraphe.

Car M. Clemenceau est un rédacteur en chef qui ne plaît pas.

Il y a, à bord du *Carthage*, deux cinématographistes.

C'est une nouveauté.

Les uns la trouvent bonne, et naturelle.

Les autres la critiquent, et reprochent au Président de chercher un peu trop la popularité.

Le fait est que les deux cinématographistes ont voyagé gratuitement dans le train étincelant de M. Poincaré, et qu'ils se trouvent logés et nourris — assez mal d'ailleurs, mais aussi bien que les sénateurs — à bord du *Carthage*.

L'un d'eux porte même les palmes académiques.

Quant aux journalistes, il ne sont pas contents..

Le président les a invités à venir sur le *Jules-Michelet* après le dîner seulement. En attendant, ils sont enfermés à bord du *Carthage* en habit. Et ils ne peuvent aller à terre, faute de canots.

Ils murmurent. Passe encore qu'on ne les invite point à dîner. Mais, au moins, qu'on leur permette de dîner où ils veulent.

Un député les entend, et, le soir, transmet leurs doléances à M. Poincaré.

Aussi, le lendemain matin, entre Laroche et Paris, le président manda les journalistes dans son wagon-salon, et explique qu'il y a eu un malentendu... Il aurait bien voulu les recevoir à sa table, mais la salle à manger était trop petite, etc.

Le sourire revient sur les visages plissés. Et on se sépare bons amis.

La puissance de la presse a des effets surpris-  
nantes.



Ce n'est pas seulement les journalistes qui n'ont pas été admis à la table présidentielle.

Les journaux disent :

« Tous les officiers supérieurs de la marine ont été invités, ainsi que tous les officiers qui commandent des unités, à l'exception des commandants de sous-marins, que le président, à son vif regret, ne put réunir à sa table, vu l'exiguité de l'emplacement. »

Il est fâcheux que, sur cent soixante convives, « l'exiguité de l'emplacement » ait fait tenir à l'écart des officiers qui, certes, ne sont pas plus braves que les autres, mais qui risquent tous les jours leur vie...

Et puis, ils ont l'habitude des « emplacements exigus » !



#### Phrase banale.

« M. Poincaré a reçu hier M. Léon Bourgeois. »

On lit cette nouvelle sans y prendre un intérêt spécial. Il y a comme cela, dans les journaux, un grand nombre de nouvelles semblables, insérées sans doute par un rédacteur trop scrupuleux, et qui ne font pas rire, qui ne font pas pleurer, qui ne satisfont aucune curiosité préalable. Mais le public est bon enfant. Il prend ce qu'on lui donne.

M. Poincaré a reçu M. Léon Bourgeois? Ah! bon!

Quatre ou cinq personnes seulement qui connaissent les dessous de la politique actuelle hochent la tête, soupirent, et disent : « Pauvre homme! »

Car M. Léon Bourgeois est, si l'on peut ainsi parler, la belle-mère politique du Président de la République. Celui-ci ne peut rien dire ni faire qui échappe au contrôle acariâtre de cette détestable parente. Sort-il? Il sort trop. Reste-t-il chez lui? Il devrait se montrer. Choisit-il M. Barthou? Qu'il prenne aussi M. Dumont et M. Massé. Et qu'il marche droit! Et qu'il se tienne bien! Et qu'il ne parle pas trop à table!

Dans les premières semaines de sa présidence, M. Poincaré tenta de secouer le joug. C'était le moment où il ne pouvait se déplacer sans que le populaire se rassemblât en grande hâte et battît des mains sur son passage. M. Léon Bourgeois, ayant appris ce scandale, se transporta aussitôt à l'Elysée.

— Vous sortez trop, dit-il d'une voix péremptoire.

Pour un instant, M. Poincaré retrouva cette voix sifflante et ce ton aigre qui naguère exaspéraient si fort ses adversaires du Palais.

— Je vous assure, dit-il, que cela ne me fatigue pas.

Mais M. Léon Bourgeois feignit de ne pas comprendre l'allusion. Et il affecta de n'en être point vexé. Bien sûr, depuis de nombreuses années, il est, lui, très fatigué, et le proclame sans relâche pour esquiver tous les fardeaux. Cependant, il remontra, avec mille réticences perfides, qu'il parlait dans l'intérêt du Gouvernement et de la plus haute magistrature. M. Poincaré fut vaincu par

son insistance onctueuse. Il baissa la tête et promit de rester chez lui.

Et il ne faut pas trop croire que c'est seulement en raison de son deuil que le Président de la République fuit les occasions de paraître.

### Hygiène.

L'Académie de médecine a contaminé tout un quartier, en branchant sur les conduites d'eau de Seine des canalisations d'eau de source. Personne n'a indiqué la part de responsabilité de la ville de Paris dans l'épidémie de typhoïde déchaînée par nos morticoles.

Il existe un service d'assainissement des eaux de la Seine qui coûte annuellement plus de deux millions et demi aux contribuables. Les eaux des égouts arrivent à l'usine de Clichy, qui doit les envoyer à Colombes, d'où elles sont dirigées, par Pierrelaye, sur les cultures maraîchères d'Achères, d'Herblay et de Triel. La Seine, débarrassée des eaux des égouts, devrait donc être à peine souillée, et les bassins de filtrage par où passent ses eaux avant d'être livrées à la consommation devraient suffire à les purifier. C'est ainsi qu'en banlieue on distribue de l'eau de Seine filtrée qui passe pour être peu nocive.

Mais, peu à peu, l'assainissement des eaux de la Seine, qui était le but principal du service en est devenu l'accessoire. Les trois usines de la ville de Paris sont aux ordres des maraîchers de Seine-et-Oise. Si ceux-ci emploient toutes les eaux d'égout, tant mieux. Lorsqu'ils veulent arroser leurs planches de légumes, ils téléphonent à Pierrelaye. De Pierrelaye, on téléphone à Colombes ; de Colombes, à Clichy. Les machines sont, seulement alors, mises en marche pour épandre la quantité d'eau réclamée. Le surplus est rejeté dans la Seine,

Lorsqu'il pleut et qu'il est inutile d'arroser, les chaudières ne sont même pas allumées, et la totalité des eaux d'égout va à la Seine.

Ainsi les usines d'assainissement sont transformées purement et simplement en usines agricoles. Et les cultures maraîchères n'ont point à souffrir d'un arrosage intensif.

Quant à la population parisienne, elle ne se doute pas qu'elle paie chaque année de quelques centaines de cas de typhoïde la succulence des choux ou des petits pois amenés aux Halles par les agriculteurs de la région d'Achères.

Nous y reviendrons.

### Il pleut...

Un certain nombre de francs-maçons, commandités, semble-t-il, par le capitaine Marix, viennent d'entreprendre la tâche de rénover la maçonnerie. Une centaine de loges auraient déjà adhéré à leur campagne.

Dans le premier numéro de leur journal, *l'Ami de la Vérité*, M. Paraf-Javal publie un article que les Fr. : sont priés de ne pas communiquer aux profanes. On comprend cette précaution lorsqu'on y lit cette description des « temples » :

— La plupart des temples sont transformés en tabagies intenables par des ignorants pervertis, souvent aussi alcooliques et sadiques, et tous incapables d'établir la distinction entre le fait de séjourner dans un air non renouvelé et toxique et le fait d'être « maçonniquement couvert ».

Veut-on savoir comment M. Paraf-Javal définit le *Bulletin Officiel du Grand-Orient de France* ?

« Les élucubrations d'un crétinisme mystique, servies à une clientèle spéciale d'illuminés en toc, par des toqués ésotériques, incapables de s'assimiler simplement les connaissances modernes ni

d'en tirer les conclusions nécessaires, et qui prétendent râver ces connaissances à l'explication de blagues imbéciles... »

M. Paraf-Javal, jamais aucun évêque n'en a dit autant.

### *Escaliers.*

Les « préfeturiers » — on appelle ainsi les reporters chargés de se rendre, tous les jours que fait le Bon Dieu, à la préfecture de police — sont en difficulté avec M. Hennion.

Il s'agit d'une question de protocole.

Jusqu'ici, les préfeturiers ne pénétraient dans les bureaux que par le grand escalier.

Or, M. Hennion trouva cet usage exécrable.

Il manda donc par devant lui les reporters et leur parla en ces termes :

— Mme Hennion voudrait mettre des fleurs dans l'escalier d'honneur, où l'on rencontre à tout instant des gens qui fument et qui crachent. J'ai demandé à mon personnel de passer par l'escalier de service. Il a accepté....

Ici les reporters sourirent. Mais ils ne demandèrent pas ce qui serait arrivé si le personnel avait refusé.

— Il a accepté, reprit M. Hennion, j'espère que vous voudrez bien l'imiter.

Les préfeturiers se retirèrent furieux, et se refusèrent à prendre l'escalier de service. Ils en prirent un autre, qui s'appelle l'escalier B, et chaque jour, lorsqu'ils en gravissent les marches, ils se répandent en blasphèmes.

L'un d'eux, l'autre jour, plus timide que les autres, voulut cependant s'engager dans l'escalier de service.

Mais l'agent de planton le lui interdit.

— Pourquoi ? demanda le journaliste.

— Parce que vous gênez les bonnes, répondit l'agent.

La querelle continue. Elle est encore toute petite, mais elle peut grandir. Et M. Hennion apprendra, quelque matin, que, depuis M. de Sartine, on ne gouverne plus sans la presse.

### *Interview.*

— Que pensez-vous du sphinx, monsieur Lépine ?

C'est en ces termes qu'un journaliste n'a pas craint de s'adresser à M. Lépine, lequel est revenu récemment de voyage.

Mais M. Lépine n'a pas répondu directement. Il a dit seulement :

— Je vous dirai très franchement que mes préférences ne vont pas à l'Egypte. Il y fait trop chaud ! J'étais parti pour visiter particulièrement la Grèce et l'Italie et je reviens absolument charmé de cette randonnée. C'est en Grèce que j'ai vécu mes plus belles minutes d'artiste...

D'artiste ? Voilà maintenant que M. Lépine est artiste ? Les vieux grognards des brigades de réserve vont hocher la tête et plisser leurs épais sourcils. Artiste ! La plus grande injure dont un agent puisse gratifier le mécréant qui batifole dans les rues, le cocher qui tient sa gauche, le chanteur attardé qui trouble le repos des citoyens, l'acrobate qui marche sur les pieds devant les terrasses des cafés. Artiste ! Les vieux grognards vont dire :

— Il est perdu !

### *Maladresse.*

M. Féron, président du tribunal de Versailles, est un homme naïf. Il était arrivé au soir de sa carrière sans s'être aperçu que les recommanda-

tions des hommes politiques avaient plus de poids pour l'avancement des magistrats que la valeur professionnelle. Le jour où il s'en assura, il en écrivit — toujours naïvement — au garde des sceaux. La cour de cassation l'a censuré. Si tous les anciens directeurs du ministère de la justice et tous les anciens chefs de cabinet du garde des sceaux qui portent aujourd'hui la robe rouge s'étaient abstenus, on n'eût pas trouvé une majorité, même pour cette punition bénigne.

Ce qui a dû pousser à bout le naïf M. Féron, c'est que le tribunal de Versailles a toujours été la pépinière où se recrutent le parquet de la Seine et les cours de province. D'avoir vu son procureur, M. Fabre de Parrel, appelé à diriger un parquet général, les juges Hirsch et Rosenfeld apporter à Paris leur compétence d'instructeurs avisés, le vice-président Worms désigné pour une mutation prochaine et avantageuse, tandis que lui, piétinait sur place, M. Féron s'est ému.

Que n'a-t-il présidé en personne les audiences où se jugeaient les tenanciers des cercles ouverts en Seine-et-Oise pour faire concurrence au casino d'Enghien ? Que n'a-t-il appelé la vindicte des lois sur les croupiers indélicats, ou les joueurs malchanceux et récalcitrants ? Il siégerait peut-être aujourd'hui à la cour de Paris, et censurerait son successeur.

#### Le Baptême.

C'est un autre genre de pièce.

Celle-ci est signée de MM. Alfred Savoir et Nozière. Elle se joue au Théâtre-Antoine.

Cette pièce nous présente toute une famille Bloch qui se fait baptiser, à l'instar de M. Arthur Meyer.

Est-ce un conseil que M. Nozière donne à ses...

j'allais dire « coréligionnaires »... mais j'aime mieux écrire « compatriotes » ?

En ce cas, le sens de ce conseil est spirituellement précisé par le mot qui suit le titre de la pièce :

#### LE BAPTÈME

COMÉDIE, *en trois actes.*

Ma foi, j'ai bien envie d'écrire une pièce qui s'appellera :

#### LA CIRCONCISION

COMÉDIE, *en trois actes.*

Ce sera l'histoire d'une famille Durand, qui se fait circoncire en bloc (du moins les personnages mâles de la pièce). Avant la Circoncision, la famille Durand est plongée dans la plus noire débâine (c'est le sujet du premier acte).

Au cours du second acte, le rabbin officiera : pour des motifs de haute convenance, le rideau restera baissé pendant la cérémonie ; ou, pour parler plus exactement, l'acte sera coupé.

Au troisième acte, les Durand s'appelleront Lévy. Le père sera banquier, millionnaire et officier de la Légion d'honneur ; le fils aîné sera trésorier-payeur général ; le deuxième fils sera préfet et le petit dernier, âgé de cinq ans à peine, sera décoré des palmes académiques.

#### Le gros mot de Jules.

Par une fatalité digne du théâtre antique, plus que de la Comédie Française, M. Jules Claretie, le plus courtois des académiciens, le plus amorphe des écrivains nécrologiques, le plus bénin, le plus lénitif, le plus détersif des littérateurs contemporains,

rains, a passé toute sa vie parmi des vendettas tragiques.

Il a eu une guerre de sept ans avec Coquelin ainé, une guerre de trente ans avec Sarah Bernhardt; il a soutenu de dures campagnes contre M. Le Bargy, contre le ménage Silvain et contre Mlle Géniat. Il a rudement gourmé M. Henri Lavedan; et si M. Jules Claretie et M. Henri Lavedan n'ont péri ni l'un ni l'autre dans les flots bourbeux de la Seine, c'est que la Providence n'a pas permis que ces deux hommes illustres se rencontraient sur le Pont des Arts en se rendant à l'Institut.

Et voici qu'à peine remis d'une aussi chaude alerte, M. Jules Claretie part en guerre contre M. Albert Besnard, directeur de la Villa Médicis.

Devant qu'il eût embrassé la profession de marchand de soupe pour Grands-Prix de Rome, M. Albert Besnard avait fait un plafond pour le Théâtre Français.

Un plafond, ça se met généralement en l'air. Or, le plafond de M. Albert Besnard est resté en bas. A tort ou à raison, l'artiste rend M. Claretie responsable de cette situation inférieure et humiliante pour un plafond.

Chaque fois que M. Besnard rencontrait l'académicien, il lui posait la question :

— Et mon plafond? M'avez-vous fait monter mon plafond? A quoi, Jules répondait par son éternel sourire dilatoire; jusqu'au jour où, agacé, il répondit, paraît-il, par un gros mot.

Du moins, c'est M. Besnard qui accusa M. Claretie d'avoir proféré un gros mot; et ce devait être un très gros mot, car M. Besnard n'osa pas le répéter.

Je voudrais savoir quel est ce gros mot prononcé par M. Jules Claretie. Il n'est pas très facile à deviner, car le dictionnaire d'argot établi par l'Académie Française a enrichi récemment notre langue

d'une telle variété d'épithètes, que l'embarras du choix devient affolant.

M. Claretie a peut-être dit :

— Il serait à souhaiter, Monsieur, que vous ne me cavalassiez pas plus longtemps sur le système, sans quoi mon croquenot senestre ferait sans délai connaissance avec la face postérieure de votre falzar.

Ou encore :

— A ne vous rien céler, vous êtes, Monsieur, enquiquinant avec votre plafond. Caltez, Monsieur, caltez!...

Mais non, M. Besnard n'accuse pas M. Jules Claretie d'avoir formulé une série de vocables injurieux, mais d'avoir prononcé un gros mot.

Si M. Jules Claretie a proféré un seul mot, ce mot est moins difficile à deviner, mais il est beaucoup plus difficile de l'attribuer à l'administrateur de la Comédie Française.

A moins qu'il n'ait chargé M. Paul Mounet de l'interpréter...

---

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

---

---

## Le Milliard.

---

« Vous voulez, comme nous, le retour à la loi de trois ans, dit le Gouvernement à la Nation, seulement, il nous faut un milliard. Vous allez nous le donner. Au besoin nous allons vous le prendre. C'est cher, sans aucun doute, mais nous ne pouvons pas à moins, nous y serions de notre poche!... »

Le tout est de savoir si le retour à la loi de trois ans coûtera effectivement un milliard, si le Gouvernement ne profite pas de l'élan patriotique pour demander le double, ou un tiers en plus de la somme nécessaire pour ses besoins électoraux, pour de nouvelles sinécuries à distribuer aux frères et amis. Le tout est également de savoir si le reste sera utilement dépensé et s'il n'y aura pas des ristournes, de *bedides gommisions*, des pots-de-vin dans le genre de celui que s'octroyait un Bloch en demandant 500 francs par jour pour porter 300.000 francs aux victimes de la Martinique qui les attendent, je crois, encore.

Et puisque tout le monde est convié à mettre la main à la poche, combien chaque député, chaque sénateur abandonnera-t-il sur ses quinze mille balles?

Peut-être arriveraient-ils à se faire pardonner leur fameuse augmentation d'indemnité en y renonçant au moins pendant un an!

Et puisqu'on parle d'un impôt sur le capital, de quelle somme sera la contribution patriotique des Rothschild?

A eux seuls ils pourraient donner le milliard demandé sans même s'en apercevoir. La preuve en est que, lorsque l'un d'eux meurt, ses héritiers invités à acquitter les droits de succession se déclarent incapables de savoir au juste de combien de milliards ils héritent et proposent une transaction au fisc qui l'accepte avec reconnaissance.

Mais ils pourraient s'inspirer d'un grand exemple, celui de Pierpont Morgan, qui, lors d'une crise financière terrible pour les Etats-Unis, solutionna cette crise à lui tout seul par le versement patriotique et spontané de 125 millions.

Nos crises financières, à nous, sont causées par le péril militaire extérieur.

Un versement de 125 millions opéré par les Rothschild leur vaudrait, sinon la popularité, du moins la réputation d'être moins attachés au veau d'or, puisqu'ils sont capables d'offrir un de ses cuissots à la patrie.

Je sais bien qu'ils peuvent dire :

« Nous avons cinq ou six patries, et si nous nous mettons à offrir 125 millions à chacune d'elles, ça n'en finira plus! »

Qu'ils commencent toujours par la France. Ce serait de l'argent bien placé. Et Crésus, d'Henri de Rothschild, joué à Paris, serait capable d'en faire des recettes!

JEAN DRAULT.

---

Chaque rédacteur n'est responsable  
que de ce qu'il écrit.

# Çà et là

*Ce qu'on lit dans les journaux :*

## En Chine.

— « Ceux qui connaissent la politique sont unanimes à déclarer que toute nation constitutionnelle ou républicaine ne peut pas se passer de partis politiques et ne doit pas en renfermer plus de deux. Dorénavant, la Chine a deux grands partis de même envergure. Une chose que nous ne pouvons pas nous empêcher de dire à ces deux partis, c'est qu'ils ne doivent pas recevoir comme membres les mauvaises gens, afin de ne pas souiller leur bonne réputation. »

(Extrait du *Mingliépao*, de Pékin.)

— « Yuan-che-Kuaï brigue le poste définitif de Président de la République chinoise avec les procédés suivants : 1<sup>o</sup> En assassinant les hommes compétents comme M. Song Kioseng; 2<sup>o</sup> En excitant les troupes à la mutinerie afin de pouvoir en tuer les généraux qui lui désobéissent.

En vérité, Yuan-che-Kuaï est impardonnable. »

(Extrait du *Minkianpao*.)

## Nos finances.

— On lit dans le *Journal officiel* (compte rendu des séances de la Chambre des députés).

*M. Charles Dumont.* — Il y a pendante devant la Chambre une demande de crédit de 230 ou 240 millions, je crois...

*M. Chautemps.* — Vous devriez le savoir, voyons, quel est le chiffre exact?

## Euphémisme.

Il faudra 200 millions supplémentaires, chaque année,

— 900 —

pour les dépenses militaires. M. Charles Dumont, ministre des finances, annonce qu'il demandera 170 millions à *de simples redressements de taxes*.

## Sciences et Inventions.

— M. Léon Bourgeois vient de découvrir qu'il était urgent de faire « l'éducation populaire de la Santé ».

— L'empereur du Japon tousse et suffoque; les huit médecins de la Cour tombent d'accord pour penser que Sa Majesté pourrait bien avoir une inflammation des poumons.

— Il résulte de recherches très longues et particulièrement difficiles qu'a poursuivies pendant plusieurs années M. Paul Martin qu'un grêlon d'un centimètre de diamètre peut tuer un animal de 61 grammes, un grêlon de 4 centimètres de diamètre, un animal de 15 kilogrammes, et un grêlon de 6 centimètres de diamètre, un animal de 60 kilogrammes.

## Nouvelles incroyables.

— C'est en Grèce, dit M. Lépine, que j'ai vécu mes plus belles minutes d'artiste. Ah! l'admirable pays! L'Italie aussi est bien belle. C'est une séductrice!...» — Et il ajoute : — « Seulement, voilà : voyager, c'est très joli, mais c'est perdre un temps précieux!... »

— Les grandes Puissances, sous l'inspiration de sir Edward Grey, cherchent une formule agréable aux belligérants.

— A Garches, dans une propriété bien close, gardée par un nègre, ancien champion de boxe, armé d'un revolver, et par vingt énormes molosses de police, Mlle Styka, la jeune fille de la maison, est attaquée à trois mètres de la maison familiale. Des individus lui coupent de fortes mèches de cheveux, l'arrosent de pétrole, et essaient vainement de l'enflammer avec des allumettes-tisons.

— 901 —

### Succès au Maroc (suite).

— A Gard-el-Alaïn, le général Girardot met en déroute un fort contingent de Ghatas. Nous n'avons eu que 8 morts et 28 blessés.

### Arts et Sports.

— M. Maurice Maeterlinck fabrique toute sa littérature à la machine à écrire.

— Zéphir Pinson, braconnier, âgé de 57 ans, vient de comparaître pour *la centième* fois devant le tribunal correctionnel de Senlis qui, pour *la centième* fois, lui a octroyé 2 mois de prison et 200 francs d'amende.

— M. Furnémont, ancien président de la Libre-pensée internationale, président en Belgique du comité Ferrer et député socialiste de Namur, est poursuivi pour « incidents enfantins », lisez « détournements de mineures ».

### Annales de la boxe.

— Sous ce titre, *Match superbe* : Dastillon essaie de livrer bataille, mais « il est aussitôt débordé et promené tout le long des cordes. Un crochet à l'estomac le descend sur les genoux. Il veut se relever. Mais aussitôt Ledoux (tu parles!) le cueille d'un formidable crochet à la mâchoire qui lui fit traverser le ring à reculons. Ledoux le poursuit, le touche du gauche, puis, d'un upercut du droit sous le menton. Dastillon s'écroule enfin, vaincu, littéralement assommé, et la foule applaudit le vainqueur. »

— Sous ce titre, *Un beau coup* : « A Marseille, match entre le boxeur Truffier, retour d'Australie, et le marseillais Constant. Involontairement, Constant donne un léger coup de tête dans l'abdomen de Truffier qui meurt le lendemain. »

— Sous ce titre, *Joli coup* : « Le petit poids-mouche belge Demey ne peut tenir devant le Français Criqui qui, au dixième round, avec un upercut du droit à

l'estomac, l'endort aussi profondément que s'il avait pris une pilule d'opium. »

— Sous ce titre, *un beau coup de poing* ! « A Calgary (Etats-Unis d'Amérique), Mac Carthy, à la première reprise met *knocked-out* Arthur Peilkie qui meurt trois minutes après. »

— A Nevers, Landry, charretier, assomme Godillot, manœuvre, d'un coup de bûche....

### Pitres et music-halls.

M. Théodore Roosevelt est-il oui ou non un ivrogne ? Il y a procès, à ce sujet en Amérique. Témoins à charge et à décharge abondent et la preuve certainement sera faite.

### Faits divers.

— A Pontoise, un cambrioleur s'introduit dans une cave. Croyant boire du vieux vin, il absorbe de « la mort aux pucerons », sorte d'insecticide. L'infortuné est tué net.

— A Aubray-sous-Bois, Pierre Boucher et sa femme après une violente discussion, se couchent. Au lit, la discussion continue. Pierre Boucher, avec une bouteille, tente d'assommer sa femme ; celle-ci, comme parade, d'un coup de couteau, perfore le foie de son mari.

— Au café, boulevard Masséna, Gérôme Debruyne, rémouleur, joue à la manille un manillon second. Un spectateur indigné le tue d'un coup de revolver.

### En Justice.

— Victor Cras, 18 ans, qui a assassiné une parfumeuse en lui couplant la gorge est condamné à mort par la Cour d'assises. Victor Cras demeure insensible et un des jurés s'indigne : « Voyez, dit-il en quittant l'audience, nous sommes plus émus que lui !... »

— Cent francs d'amende à Henri Fourche qui traita un boulanger de « dégoûtant ». —

### Littérature.

D'une circulaire de la Chambre syndicale de la Maçonnerie:

« Camarades, le 1<sup>er</sup> mai, la chambre syndicale, en cellule consciente du prolétariat, s'apprête à manifester à la face du monde patronal, bourgeois et capitaliste, les sentiments revendicatifs qui animent ses membres ! »



### Théâtre.

A propos de *Marie-Magdeleine*, M. Guy Launay, écrit :

« Quant à Mme Georgette Leblanc-Materlinck qui tenait le rôle principal, son exemple prouve, une fois de plus, combien il est malaisé de s'improviser grande artiste. »



### Mondanités.

— La princesse Victoria Louise de Prusse a reçu pour 12 millions de cadeaux. Peu de bijoux. Rien que des *cadeaux utiles*, savoir, argenterie, tableaux, voitures, chevaux et une immense coupe en malachite verte de l'Oural donnée par le tsar de toutes les Russies.

— Le comte de Sobanski, chimiste, littérateur et philosophe, s'intitulait « le bienfaiteur des malheureux » auxquels, pour les obliger, il remettait des reconnaissances du Mont-de-Piété, falsifiées. Deux ans de prison.

— Déplacements : les crocodiles du Jardin des Plantes viennent d'être transportés de leur palais d'hiver dans le grand bassin où, en famille, ils passeront l'été.



### Courrier de la mode.

— 2036. « Elsie Printemps mâche jurement du thym pour développer sa mémoire. Elle en est très satisfaite. »

— « Argentine demande comment faire pour ne pas dormir sur le dos ce qui lui occasionne des cauchemars. »

— *Maman de Fernand*. Non, madame, ce n'est pas un cas très rare que d'avoir un sein plus petit que l'autre.

— *Marie-Louise*. « Ah ! je comprend, ce que vous avez dû souffrir pour faire de votre mari, comme vous le dites si bien, un agneau avec un lion. Mais, soignez-vous plutôt avec des piqûres. C'est votre circulation qui est mauvaise. »

P. C. C.

CHARLES RÉGISMANSÉT.



## LIVRES A LIRE



### Le Crime du Bouif

Sous ce titre, la Librairie des Lettres vient de publier un bien curieux roman de notre collaborateur et ami Georges de la Fouchardière.

Il semble que l'auteur se soit proposé de faire une étourdissante parodie de roman policier. Dédaignant volontairement tout souci littéraire, il s'est amusé à pasticher, en l'aggravant encore, le style des « maîtres du roman-feuilleton »... Dédaignant l'intrigue sentimentale et bêtise qui sert de thème au roman de mœurs, il a multiplié les situations dramatiques, les affolantes aventures, les sensationnels coups de théâtre, les « horribles détails ».

Mais voilà... L'ironiste s'est pris à son propre piège. Cette parodie de roman policier est, en réalité, un roman policier bien fait, échafaudé de la façon la plus adroite, et dont l'intrigue se déroule, logique et implacable comme un théorème ; un ro-

man passionnant qui fait presque regretter, ma foi, que l'auteur ne soit pas un feuilletoniste.

Malgré tout, et d'un bout à l'autre, ce livre est follement amusant. Le type du Bouif, devenu si populaire dans le monde du turf par les chroniques fantaisistes que publie périodiquement l'auteur de « *Peau-de-Balle* », promène son immuable sérénité et sa savoureuse drôlerie parmi les intrigues les plus criminelles et les plus tragiques circonstances.

Pensant être agréable à ses lecteurs, nous nous chargeons d'expédier franco le « *Crime du Bouif* » contre mandat de 3 fr. 50 adressé à l'administration de l'*Oeuvre*.

#### Le Jeune Amant.

Un nouveau roman de Paul Reboux, l'un des auteurs de *A la manière de...* vient de paraître sous ce titre : *Le Jeune Amant*. C'est la cruelle histoire d'une femme de quarante ans épaise d'un petit comédien trop joli. Ce roman n'est pas à clef, et pourtant l'on y voit passer quelques Parisiens notoires. L'auteur attaque ici certaines mœurs efféminées que la jeunese nouvelle répudie. La tâche était nécessaire. Et il montre surtout comment se développe et s'obstine l'amour qui peu à peu fait déchoir Hélène Joussin, et quelles angoisses la torturent tandis qu'elle s'efforce de régénérer celui dont elle eut le malheur de s'éprendre.

#### Confidences de Femmes.

Tel est le titre du nouveau livre que publie Annie de Pène et qu'elle nous présente sous une délicieuse couverture de Léone Georges.

Tous ceux qui ont aimé, souffert, connu les larmes, la joie ; enfin tous ceux qui ont vécu la vie, voudront lire et relire ce livre intensivement prenant parce qu'il est le reflet de toutes les émotions que nous avons éprouvées ou que nous éprouverons.

## BULLETIN

Le marché financier témoigne souvent encore d'une orientation indécise ; cependant, la fermeté paraît vouloir l'emporter dans l'ensemble. Les fluctuations qui se sont produites sur certains titres en particulier, d'une séance à l'autre, sont, d'ailleurs, parfaitement expliquables.

Elles ont tenu tantôt à des liquidations, plus ou moins volontaires, de positions alors que la contrepartie ne se rencontre pas toujours très facilement encore ; tantôt à des appréhensions que peut donner la situation monétaire d'après certains indices sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure ; enfin, comment le marché pourrait-il s'orienter franchement tant que les questions balkaniques donnent lieu à des commentaires presque constamment contradictoires ?

Au moment où nous écrivons, le différend Serbo-bulgare n'a pu être encore solutionné ; on dit, en dernière analyse, que les deux gouvernements, au lieu de s'en remettre à l'arbitrage de la Russie, comme on l'avait cru plus tôt, négocieraient directement, ce qui, sans doute, viendra retarder la solution. D'autre part, la commission financière va commencer ses travaux qui ne pourront pas se poursuivre sans quelques tiraillements.

Revenons maintenant à la situation monétaire : elle laisse à désirer à Berlin, où des capitaux sont tenus en réserve en vue des futurs emprunts allemands ; de gros retraits d'argent ont été faits, pour compte allemand, d'Angleterre et le Stock Exchange se trouve ainsi atteint par contre coup, en attendant que nous le soyons peut-être ici à notre tour.

En même temps, les émissions nouvelles, en se précipitant, provoquent des ventes de titres anciens sur le marché et pèsent d'autant plus sur les cours que les acheteurs, sollicités ailleurs, y sont plus clairsemés. Cet état de choses, dont l'on aurait tort de ne point tenir compte, peut se prolonger quelque temps encore, après quoi l'on ne tardera guère à entrer dans la morte saison annuelle.

Il n'y a guère à signaler dans le compartiment des Fonds d'États, que la plus grande stabilité des cours de la *Rente 3 %*, mais elle paraît, malheureusement, due, pour une bonne part, aux achats des Caisses publiques

portant, ces temps-ci, sur des chiffres quotidiens plus élevés que précédemment.

## Communiqués.

### Société du Gaz de Paris

MM. les actionnaires sont informés que les dépôts effectués en vue de l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 10 juin 1913, n'ont pas réuni un nombre d'actions suffisant pour que l'assemblée puisse délibérer, et ce, malgré la prorogation du délai de dépôt décidée par le conseil d'administration.

En conséquence, MM. les actionnaires sont convoqués pour le mardi 24 juin 1913, à trois heures et demie de l'après-midi, à la salle des Ingénieurs-Civils, 19, rue Blanche, à Paris.

Conformément aux statuts, cette assemblée délibérera valablement, quel que soit le nombre des actions présentes ou représentées, mais seulement sur les objets portés à l'ordre du jour de la première réunion. Les dépôts effectués en vue de l'assemblée générale du 10 juin seront valables, sans autre formalité, pour l'Assemblée du 24 juin, ainsi que les cartes ou pouvoirs précédemment délivrés.

Les nouveaux dépôts d'actions continueront à être reçus dans les caisses des établissements de crédit ci-après ou de leurs succursales, jusqu'au 16 juin inclus au plus tard : Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale

de Crédit Industriel et Commercial, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

### Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice

*Augmentation du capital. — Droit de préférence.*

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 24 mai 1913, le capital va être porté de 50 millions à 62.500.000 francs par l'émission de 50.000 actions de 250 francs.

Les actions nouvelles sont réservées aux actionnaires à raison de 1 nouvelle par 4 anciennes.

Ce droit de préférence peut être exercé jusqu'au 14 juin inclusivement.

Ces actions seront émises au prix de 260 fr. payables, savoir :

72 fr. 50 c. représentant le premier quart du capital nominal de l'action et la prime de 10 francs par titre, en souscrivant :

62 fr. 50 le 20 août 1913;

62 fr. 50 le 20 octobre 1913;

62 fr. 50 le 20 décembre 1913.

La libération anticipée est autorisée jusqu'au 30 juin inclus, moyennant un versement supplémentaire de 6 fr. 25 pour égalisation de jouissance.

Les souscriptions seront reçues dans les établissements ci-après :

Comptoir National d'Escompte de Paris,

Banque de Paris et des Pays-Bas,

Crédit Industriel et Commercial,

Et dans les agences et succursales de ces établissements à Paris et dans les départements.

La notice prescrite par la loi a paru au Bulletin des Annonces légales obligatoires du 2 juin 1913.

### Messageries Maritimes

La Compagnie des Messageries Maritimes procède en ce moment au placement au prix de frs. 475 de 60.000 obligations de frs. 500 5 o/o, jouissance 15 Mai 1913, rapportant frs. 25 d'intérêt annuel payables par moitié, sous déduction des impôts les 15 Mai et 15 Novembre de chaque année.

Ces obligations forment le solde des 110.000 obli-

gations de frs. 500 dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale du 23 Avril 1912. Elles sont amortissables à partir du 15 Novembre 1914 par annuités régulières, au plus tard le 15 Novembre 1936, par tirages au sort annuels ayant lieu en Octobre de chaque année, ou par rachats au dessous du pair, conformément au tableau d'amortissement.

Le service de ces obligations est assuré par application des articles 5, 6 et 9, de la Convention du 11 Juillet 1911 entre l'Etat et la Compagnie, ratifiée par la loi du 30 Décembre 1911.

Une Société civile des obligataires 5 o/o dont font partie de plein droit les porteurs d'une ou plusieurs des 110.000 obligations sus-visées a été constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Kastler, notaire à Paris.

Les coupons échus et les obligations sorties au tirage sont payables : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Banque de l'Union Parisienne, au Comptoir National d'Escompte de Paris, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale. Les demandes sont reçues dans ces Établissements depuis le 4 Juin 1913.

Les publications prescrites par la loi ont été faites au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 29 Avril 1912 et du 2 Juin 1913.

---

#### CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

---

#### *Voyages, à itinéraires facultatifs, de France en Algérie, en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant ou vice-versa.*

Carnets individuels ou collectifs, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, départementaux (réseau de la Corse), algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie) ou par la Compagnie des Messageries maritimes. — Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corse.

#### BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL SOCIAL : 60.000.000 DE FRANCS

Siège social :

7, rue Chauchat, et 14, rue Le Peletier

MM. les Actionnaires sont informés que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 20 mai 1913, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du 24 novembre 1905, a décidé de porter le capital social de 60.000.000 à 80.000.000 de francs par la création de 40.000 actions nouvelles de 500 francs nominal.

Ces actions seront émises au prix de 1.000 francs payables comme suit :

1<sup>o</sup> A la souscription :

(du 9 juin au 23 juin 1913 inclus).

Versement du premier quart, soit . . . . Fr. 425

2<sup>o</sup> A la répartition :

(du 8 juillet au 12 juillet 1913 inclus).

Versement de . . . . Fr. 250

représentant le versement du deuxième

quart . . . . Fr. 125

et un acompte sur la prime de . . . . 125

3<sup>o</sup> le 20 octobre 1913 :

Versement du solde de la prime, soit . . . Fr. 375

4<sup>o</sup> Le 5 décembre 1913 :

Versement des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> quarts, soit . . . Fr. 250

Ces titres sont créés jouissance de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1914.

Jusqu'au 31 décembre 1913, ils auront droit à un intérêt de 4 o/o.

1<sup>o</sup> sur la somme de Fr. 125 à partir du 23 juin 1913;

2<sup>o</sup> — 250 — 12 juill. 1913;

3<sup>o</sup> — 375 — 20 oct. 1913;

4<sup>o</sup> — 250 — 5 déc. 1913.

Le montant de cet intérêt moins l'impôt de 4 o/o sera déduit du dernier versement à effectuer le 5 décembre 1913.

Les souscripteurs auront la faculté de se libérer par anticipation, soit à la souscription, soit aux dates des deuxièmes, troisième ou quatrième versements et les versements anticipés bénéficieront d'un intérêt au taux de 4 o/o l'an (sous déduction de l'impôt), du jour de la libération jusqu'au 31 décembre 1913.

Les 40.000 actions nouvelles sont réservées par préférence aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Ceux d'entre eux qui n'auraient pas un nombre suffisant de titres pour obtenir une action dans la nouvelle émission pourront se réunir pour exercer leur droit sans qu'il puisse résulter de ce fait une souscription indivise.

Les actionnaires pourront aussi souscrire à titre réductible. A ces souscripteurs seront attribuées les actions non absorbées par l'exercice du droit de préférence. La répartition, s'il y a lieu, se fera au prorata du nombre d'actions anciennes possédées.

Les souscripteurs à titre réductible devront également, au moment de la souscription, effectuer le versement de 125 francs prévu ci-dessus.

Pour l'exercice de leur droit, MM. les Actionnaires devront déposer leurs titres actuels au siège social : 7, rue Chauchat, et 14, rue Le Peletier.

Ces titres seront restitués, estampillés du droit de souscription et de la mention de l'augmentation du capital, après l'Assemblée générale extraordinaire qui aura constaté la sincérité de la déclaration de souscription et de versement.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La notice a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des Sociétés financières* du 26 mai 1913.

## Le Secret du Juif-Errant

ROMAN HISTORIQUE

par

JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

# LOUVRE

## TOILETTES

de Bains de Mer

EXCURSIONS & VOYAGES

OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

## Sélection d'Hôtels particuliers, Immeubles de rapport, -- Propriétés de Campagne et Terrains à vendre --

Pour permis de visiter et renseignements complémentaires  
du Service Immobilier : écrire à T. LEROI, à L'*ŒUVRE*

**Quai d'Orsay** (près du). — Joli terrain sur 300 mètres, façade 14 mètres. — (N. 501.) A vendre: Prix le mètre. **450 fr.**

**Rue de l'Université**. — Terrain d'angle surface 500 mètres, façade 45 mètres. — (N. 504.) Prix le mètre. **650 fr.**

**Quai d'Orsay**. — Beau terrain d'angle surface 700 mètres, façade 60 mètres. — (N. 503.) Prix le mètre. **1.000 fr.**

**Maisons-Laffitte**. — Charmante villa sur belle voie comprenant: salon, salle à manger, 4 chambres de maîtres, 4 chambres de domestiques, bains, écuries, remises deux autos, jardin 3.200 mètres, eau, gaz, eau chaude, électricité, téléphone.  
A louer à l'année..... **3.500 fr.**  
A vendre ..... **45.000 fr.**

**Avenue Victor-Hugo** (près de l'). — Hôtel pourvu du luxe et confort modernes comprenant: 2 salons, belle salle à manger, 7 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques, salle de bains, calorifère, etc. — (N. 529.)  
Prix..... **165.000 fr.**

**Boulevard de Courcelles**(près du). — Luxueux petit hôtel conviendrait à artiste, salon, salle à manger, atelier, 3 chambres de maîtres, 2 chambres de domestiques. — (N. 505.)  
Prix..... **180.000 fr.**

**Autouil** (sur large voie). — Très bon hôtel en parfait état, superficie 550 m., très belle façade comprenant: salon, salle à manger, 6 chambres de maîtres, boudoir, salles de bains, 2 chambres de domestiques, tout le confort moderne, très beau jardin, garage possible. — (N. 535.) Prix..... **200.000 fr.**

**Champs-Elysées**. — Immeuble rapportant **16.000 fr.**, locations bourgeois. Prix ..... **230.000 fr.**

**Quartier de La Muette** (près de la porte du Bois de Boulogne). — Élegant hôtel avec jardin, tout nouvellement restauré. Beaux salons dont un de 12 mètres sur 6, hauteur 5 mètres. Bel atelier, 3 chambres de maîtres, salle de bains, etc., 2 chambres de domestiques. — (N. 507.) Prix..... **260.000 fr.**

**Boulevard Saint-Michel**. — Maison de rapport. Revenu brut. **19.000 fr.**  
A vendre ..... **270.000 fr.**

**Avenue de Villiers**. — Bel hôtel d'artiste. Réception au rez-de-chaussée, grand hall, salon, salle à manger, cuisine, office, etc. Au 1<sup>er</sup> étage 4 chambres de maîtres, au 2<sup>e</sup> 2 chambres de maîtres et grand atelier, 3 chambres de domestiques. — (N. 508.)  
Prix..... **320.000 fr.**

Sur **Avenue Henri-Martin** (coté du soleil) excellent hôtel, belle réception, 5 chambres de maîtres, bain, etc. — (N. 509.) Prix..... **350.000 fr.**

**R. de la Victoire**. — Revenu **21.000 fr.**  
Prix..... **375.000 fr.**

**Avenue Henri-Martin**, côté du soleil. — Bon hôtel comprenant rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, grand office, jardin d'hiver, au 1<sup>er</sup> étage, salon, billard, 2 chambres de maîtres, bain, toilette, etc.; au 2<sup>e</sup> étage, 3 chambres de maîtres, 3 chambres de domestiques; au sous-sol, cuisine, office, caves, calorifère, etc. — (N. 509.)  
Prix..... **350.000 fr.**

**Avenue Victor-Hugo** (près de l'). — Excellent hôtel moderne, style Louis XVI, état de neuf, grandes pièces. — Au rez-de-chaussée, cuisine, office, remise à autos et 4 chambres de domestiques, calorifère, etc.; au 1<sup>er</sup> étage hall central, 2 salons, et salle à manger, office, w.-cl., lavabo, etc.; au 2<sup>e</sup>, grande chambre avec petit salon, boudoir, salle de bains, 2 chambres de maîtres et autres salles de bains; au 3<sup>e</sup>, 4 chambres et 2 salles de bains, chauffage central. — (N. 510.) Prix..... **350.000 fr.**

**Rue de Varennes**. — Intéressant hôtel avec jardin et grande cour d'honneur, 3 salons, salle à manger, 5 chambres de maîtres, 5 chambres de domestiques, loge de concierge, etc.; surface 1.000 mètres. — (N. 516.) Au prix du terrain..... **425.000 fr.**

**Etoile** (50 mètres de la Place de). — Sur grande avenue, bon hôtel comprenant: salons, salle à manger, 7 chambres de maîtres, salle de bains, 7 chambres de domestiques, écuries et remises, etc. — (N. 533.) Prix..... **500.000 fr.**

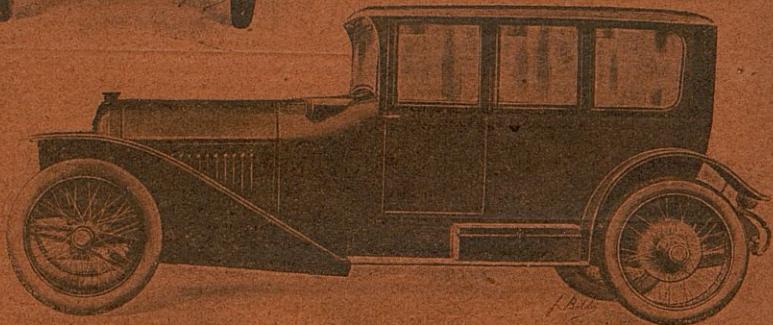
**Avenue des Champs-Elysées** (près de l'). — Important hôtel, construction de 1<sup>er</sup> ordre, 2 salons, salle à manger, salle d'armes, office, etc.; 8 chambres de maîtres, 8 chambres de domestiques, communs importants. — (N. 513.)  
Prix..... **530.000 fr.**

**Parc Monceau** (près). — Bel hôtel comprenant: superbe réception, 7 chambres de maîtres, salle de bains, écuries et remise. — (N. 534.) Prix. **600.000.**

**Avenue d'Iéna**. — Très bel hôtel, vue sur jardins, 2 salons, grande bibliothèque, billard, 8 chambres de maîtres, bains, salle à manger, office, cuisine. Ecuries, remise à autos et petit jardin. — (N. 519.) Prix..... **625.000 fr.**

**Près de la Porte Dauphine**. — Très intéressant hôtel pour artiste ou collectionneur, vaste hall, salle d'exposition et d'atelier, 3 chambres de maîtres, salle à manger, office, cuisine, etc. Remise à autos. Décoration très spéciale, reproduction de musées. — (N. 523.) Prix **650.000 fr.**

**Place des États-Unis** (près de la). — Magnifique hôtel moderne, très belle réception, 7 chambres de maîtres, 7 chambres de domestiques. Ecuries, remises. — (N. 520.) Prix. **1.200.000.**



# "PEUGEOT"

Conduite intérieure sur 18 HP Sport.

**RAPIDITÉ**

**CONFORT**

La Peugeot représente aujourd'hui le résultat de **23 années d'études**, ayant eu pour but unique de faire d'elle la réalisation aussi parfaite que possible de tous les progrès réels de la technique automobile à mesure que celle-ci se développait. ● ● ●

*« La Peugeot ne se juge à sa juste valeur  
qu'après essai »*

**PARIS**  
MAGASINS D'EXPOSITION

Avenue des Champs-Elysées, 35  
Avenue de la Grande-Armée, 70

Agences dans toutes les villes de France et dans toutes les grandes villes de l'Étranger

Direction Générale : **PEUGEOT - BEAULIEU - DOUBS**